



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sapeurs-pompiers

Question écrite n° 56746

Texte de la question

M. Guy Teissier appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les craintes exprimées par les sapeurs-pompiers et les agents des SDIS sur les conséquences qu'entraînerait la réforme territoriale sur leur profession. Interpellée par leurs représentants de la CFTC, le 23 avril 2014, la ministre de la décentralisation, de la réforme de l'État et de la fonction publique a réaffirmé la mission régaliennne des sapeurs-pompiers mais a insisté sur la perspective de trouver aux pompiers le zonage adapté afin qu'ils puissent être rattachés au bon échelon territorial. Les sapeurs-pompiers s'interrogent sur l'avenir de l'organisation de la sécurité civile. En effet si une suppression des départements venait à se confirmer, on peut s'interroger sur l'avenir des SDIS dans l'organisation territoriale dans la mesure où les conseils généraux sont les principaux pourvoyeurs financiers aux côtés des communes et des EPCI. Les sapeurs-pompiers déplorent le manque de dialogue à ce sujet. Ils se demandent dans quelle configuration administrative, ils seront amenés à intervenir dans les prochaines décennies et qui financera le futur modèle de sécurité civile. La structure départementale leur semble être la mieux adaptée à un service public de proximité pour les secours, en ce qui concerne la qualité qu'ils peuvent rendre au quotidien à nos concitoyens mais également en termes de gestion budgétaire. Aussi, il souhaiterait savoir comment il envisage l'organisation des SDIS dans l'organisation territoriale qu'il projette.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56746

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2014](#), page 4445

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)